

Note de présentation synthétique des Comptes Administratifs 2016

Les comptes administratifs soumis au Conseil Municipal du 9 mars 2017 retracent l'exécution du budget principal de la commune et des différents budgets annexes au cours de l'exercice comptable 2016. Ces comptes administratifs sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier Municipal.

Vue d'ensemble

Les Comptes administratifs pour l'exercice 2016 font apparaître les résultats suivants (hors excédent/déficit reporté) :

	Section	Résultat 2016
Mairie	Fonctionnement	783 923,71 €
	Investissement	415 311,04 €
	Total	1 199 234,75 €
Musique	Fonctionnement	- 6 509,72 €
	Investissement	851,35 €
	Total	- 5 658,37 €
Port	Fonctionnement	1 926,22 €
	Investissement	21 000,00 €
	Total	22 926,22 €

Le Budget Principal

Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 6 790 665,27 € soit 5 829 593,65 € de dépenses réelles et 961 071,62 € d'opérations d'ordre.

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, aux divers contrats de maintenance, aux assurances, aux frais de télécommunication s'établit à 1 464 883,28 € en 2016 ce qui représente une baisse de 4,41% par rapport à l'année précédente.

Ceci est dû à la baisse de certains postes (gaz : - 30 000 €, électricité : - 25 000 €), et à la stabilité des autres postes.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » représente 3 132 751,07 € en 2016 soit une augmentation de 1,81%. Ceci s'explique par l'augmentation du point d'indice de 0.6% au 1^{er} juillet 2016, par l'augmentation des cotisations des différentes caisses de retraite et les avancements d'échelons. La masse salariale représente 46,13 % des dépenses de fonctionnement soit un ratio inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate qui est de 53,70 %.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » constitué des subventions versées aux budgets annexes, aux associations et des indemnités des élus ; s'élève à 974 730,41€ soit une baisse de 3,67% qui s'explique par la diminution de la subvention d'équilibre versée à l'école de musique : -14.850,00 € et la diminution des subventions aux associations de : - 8 622,00 €.

Les charges financières inscrites au chapitre 66 en fonctionnement et 16 en investissement s'établissent à :

- 125 261,69 € en section de fonctionnement pour les intérêts purs de la dette soit 122 829,89 € au chapitre 66 incluant (intérêts + charges d'ICNE).
 - 343 128,31 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital (déduction faite du compte 165 : remboursement de la caution du bail du logement de la trésorerie).
- La diminution annuelle de l'en-cours de la dette est de 343 128,31 €.

Les chapitre 67 « charges exceptionnelles » s'élève à 79 457,73 €

Ce chapitre voit sa réalisation diminuer à hauteur de 191 775,41 €

En effet, en application de la loi NOTRe, 2016 a été une année de transition en raison de la réalisation du transfert de l'activité sur l'office de tourisme communautaire.

Le chapitre 014 « atténuation de produits » correspond principalement à la contribution de la Ville au titre de l'article 55 de la loi SRU pour un montant de 54 941,27 €.

Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 9 351 813,81 € soit 7 493 033,28 € en recettes réelles de fonctionnement, 81.555,70 € en opérations d'ordre et 1 777 224,83 € d'excédent reporté.

La fiscalité : Chapitre 73 « impôts et taxes »

Il apparaît une stabilité des revenus perçus des impôts et taxes communaux soit 4 578 612,68 € qui s'explique notamment avec le maintien des taux communaux depuis 2001.

Les dotations et participations : chapitre 74

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est composée de la Dotation Forfaitaire, la Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation de Péréquation qui varient indépendamment les unes des autres. La dotation forfaitaire connaît une baisse significative de 12,87 % en 2016 soit 782 977,00 € contre 898 669,00 € en 2015. Les autres dotations DSR et DP sont en augmentation respectives de 11,36 % et 1,78 %.

Dans sa globalité la DGF baisse de 3.63 % soit 58 349 €

Les produits des services et produits de gestion : chapitre 70 et 75

Les recettes des services sont en progression (régies cantine et médiathèque, portage repas, concession de cimetière, occupation de domaine public...) Le revenu des immeubles est stable.

Les produits exceptionnels : chapitre 77

Ce chapitre contient le produit de la vente du terrain où est installé l'EPAD

Le chapitre 013 « atténuation de charges » correspond au remboursement des charges de personnels lors des absences pour raison de santé pour un montant de 103 699,49 €.